

# SARTILLY

## infos

[www.ville-sartilly.com](http://www.ville-sartilly.com)

## Sommaire

<b>Brèves / Pratique</b> .....	2
- Caporaux de Souain : 100 <sup>ème</sup> émouvant	
- Appel aux familles des Morts pour la France	
- Complexe sportif : c'est parti !	
- Fête de la Musique	
- Calendrier des pompiers	
<b>Travaux</b> .....	3 et 4
- Vestiaires de football	
- Terrains de football	
- Protection de la sortie du ruisseau, rue T. Maupas	
- Logements communaux	
- Nouvelle classe	
- Voirie de la rue des Fauvettes	
- Sécurisation Route de Genêts	
- Travaux à prévoir	
<b>Cadre de vie/Culture/Affaires sociales</b> .....	5
<b>Coup d'œil dans le rétro</b> .....	6
- Atelier municipal	
- Temps d'activités périscolaires	
- Contournement de Sartilly	
<b>Du nouveau à Sartilly</b> .....	7
- Réouverture	
- Cabinet de kinésithérapie, rue de l'abbaye	
- Activ Travaux	
- L'Atelier Bis	
<b>Sartilly, commune oubliée du réseau ferré</b> .....	8
<b>Sartilly en chiffres</b> .....	9
<b>La rentrée scolaire</b> .....	10
<b>Vie associative : interviews</b> .....	11
Valérie FLATRÈS - Jean-Pierre DEGIVE	
<b>Manifestations 2015/2016</b> .....	12

## Edito

Face au lourd impact de la baisse des dotations, vos élus sont inquiets. Nous allons connaître une baisse des investissements et, avec le redécoupage des cantons, peut-être le recul des services publics locaux. En France, nous avons plus de 36 000 communes : chance ou faiblesse ? Il m'est difficile de répondre à cette question. Pour la grande majorité des citoyens, ce nombre important est un point positif mais les attentes sont plus importantes que les satisfactions.

En ce qui concerne notre commune, la baisse des dotations a été de 12% en 2015, une baisse qui va se poursuivre en 2016 et 2017. Les collectivités sont prises en étau et leurs élus dénoncent le climat permanent et insupportable de stigmatisation. Ils sont des gestionnaires responsables et soucieux du bien public et ne sont pas à l'origine des déficits de notre pays. Les dépenses nouvelles pour les communes, nous les connaissons. Elles n'ont cessé de croître au fil des années. Ainsi, l'application de la loi pour l'accessibilité que nous comprenons va engendrer une dépense importante à étaler ces prochaines années : 181 760 € HT pour la voirie et 421 600 € HT pour les bâtiments. Il en est de même de la modification des rythmes scolaires qui, malgré une aide de l'Etat, reste une charge conséquente. Les difficultés que nous rencontrons nous obligent à être très vigilants. Chaque ligne de dépense devra être passée à la moulinette avec très certainement des décisions difficiles à prendre :

- la diminution des investissements,
- la réduction, voire la suppression, de certaines subventions,
- la diminution du temps agent dans les écoles,
- la modulation de l'éclairage public la nuit, en fonction des quartiers, des rues, de 22 h à 6 h du matin, par exemple,

et très certainement une augmentation des impôts.

Une réflexion avec les communes avoisinantes est engagée sur une éventuelle création d'une commune nouvelle pour mutualiser nos moyens et permettre ainsi de conserver tous les services mis en place dans tous les domaines (sport, culture, animations, ...). Cette possibilité, fondée sur le volontariat, nécessite un temps incontournable de préparation, de discussion et de réalisation, pour réussir ce projet.

Face à ces enjeux, on mesure mieux l'ampleur de la tâche qui attend les élus, vos élus. Seules, l'information et la pédagogie seront à même de susciter la compréhension et l'adhésion. J'y porterai ma plus grande attention.



Le Maire  
Denis RAULT

# Brèves

## Caporaux de Souain : 100<sup>ème</sup> émouvant



17 mars dernier, centième anniversaire de l'exécution des 4 caporaux de Souain. 500 personnes ont défilé au rythme de la fanfare du Monument aux Morts jusqu'au cimetière. Les interventions assurées pour l'essentiel par les élèves des 4 établissements scolaires ont été particulièrement remarquées tant elles étaient maîtrisées et empreintes d'émotion. Significatif et intense le dépôt par des élèves de la maternelle Blanche Maupas d'œillets blancs sur les tombes des soldats Morts pour la France. Forte la présence des représentants des familles des 4 caporaux dont celle de Bruno Laurent, arrière-petit-fils de Théophile Maupas. Le recueillement devant le monument aux caporaux de Souain avec une Marseillaise commencée par les élèves et reprise en chœur par la foule a clos cette cérémonie du souvenir très réussie. Exposition, conférence et projection du film "Les sentiers de la gloire" ont apporté durant 3 jours des éclairages sur ce drame de Souain et le long combat de Blanche Maupas pour la réhabilitation des 4 caporaux.

## 2 Appel aux familles des Morts pour la France de la guerre 14-18



Durant l'année scolaire, les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Anatole France vont effectuer des recherches concernant les soldats "Morts pour la France" au cours de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et dont les noms sont inscrits sur le monument aux Morts de Sartilly. L'objectif de ce travail est de réaliser une exposition. MM Marlier et Mouchel, professeurs d'histoire, recherchent des descendants directs ou indirects de ces soldats, en quête de documents les concernant (photos, lettres,...). On compte sur vous pour obtenir un maximum d'informations sur ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.  
**Contact :** collège au 02 33 48 81 66.

## Complexe sportif communautaire : c'est parti !



Terrassement le 2 septembre dernier

Les travaux de terrassement du nouveau complexe sportif communautaire, rue du Manoir, sont commencés depuis le 17 août. Suivra la construction d'une salle avec 9 terrains pour le badminton où l'on pourra pratiquer également le basket et le volley-ball. Seront également réalisés un mur d'escalade de 9 m, une salle pour le tennis, un dojo pour les sports sur tapis. Cet ensemble sera conçu pour recevoir des compétitions régionales. Coût prévisionnel des travaux : 3 432 000 € TTC. De plus, la réalisation de 2 courts de tennis extérieurs et d'un street park formera un ensemble sportif pour tous.

## Fête de la Musique



Groupe rock Les Arthur du Val St-Père

3<sup>ème</sup> édition réussie par le comité d'action culturelle avec la collaboration du club de l'amitié et des comités des fêtes de Montviron et Champeaux. Un public nombreux, de jeunes talents et des musiciens confirmés, des groupes de qualité, des enchaînements rapides avec le choix d'utiliser plusieurs scènes, une sonorisation parfaite, une variété des genres musicaux, le tout dans une ambiance conviviale. L'esprit initial de la fête de la musique était bien affirmé le samedi 20 juin à la salle culturelle. Rendez-vous le samedi 18 juin 2016 pour la prochaine édition.

## Calendrier des pompiers proposé à partir du 15 octobre



L'amicale des sapeurs-pompiers a avancé l'impression du calendrier 2016. Il vous sera proposé à partir du 15 octobre. La couverture est un clin d'œil humoristique au Tour de France qui partira le samedi 3 juillet du Mont St Michel.

# Pratique

## Mairie :

Ouverture au public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
Tél : 02 33 48 81 47 - Fax : 02 33 48 24 71  
E-mail : mairie.sartilly@wanadoo.fr  
Site web : <http://www.ville-sartilly.com>

## Permanence des élus :

**Denis RAULT**, Maire :  
Prendre rendez-vous

**Claude FOURRÉ**, 1<sup>er</sup> adjoint :  
Jeudi de 10 h à 12 h

**Jean-Pierre LUCAS**, 2<sup>ème</sup> adjoint :  
Mardi de 10 h à 12 h

**Christelle PERRIGAULT**, 3<sup>ème</sup> adjoint :  
Jeudi de 10 h à 12 h

**Jean-Pierre VILQUIN**, 4<sup>ème</sup> adjoint :  
Lundi de 10 h à 12 h

**Joëlle JARDIN**, 5<sup>ème</sup> adjoint :  
Mercredi de 10 h à 12 h

## Bibliothèque :

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Vendredi : de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h  
Samedi : de 10 h 30 à 12 h  
Tél : 02 33 79 02 40  
E-mail : [bibliotheque.sartilly@ccamsm.fr](mailto:bibliotheque.sartilly@ccamsm.fr)

## Centre de loisirs "Les Z'azous"

Tél : 02 33 89 29 00

## Halte-garderie : Tél : 02 33 89 29 04

## Relais assistantes maternelles (RAM) :

Tél : 02 33 89 29 04

**Assistante sociale :** Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardis du mois de 10h à 12h à la Mairie.

## Cabinet de kinésithérapie Ermeneux :

Tél : 02 33 51 63 27

## Cabinet dentaire : Tél : 02 33 48 83 41

## Cabinet infirmier Delachensais :

Tél : 02 14 13 60 98 - 06 37 35 08 13

## Cabinet médical : Tél : 02 33 48 80 07

## Centre paramédical :

Dietéticienne - Nutritionniste : Tél : 06 81 55 84 53  
Ergothérapeute - Orthésiste : Tél : 06 74 56 48 58  
Infirmiers (es) : Tél : 02 33 58 32 60  
Masseur - Kinésithérapeute : Tél : 02 33 48 19 20  
Orthophoniste : Tél : 02 33 60 85 94  
Pédicure - Podologue : Tél : 02 33 61 04 04

## Croix Rouge :

Centre de soins infirmiers : Tél : 02 33 48 81 69  
Service de maintien à domicile : Tél : 02 33 48 83 21

## Gendarmerie : Tél : 02 33 89 67 40

Ouverture : Lundi 8 h - 12 h et Vendredi 8 h - 18 h  
En dehors de ces horaires, un portier permet une liaison téléphonique avec Granville ou St Lô.

## Maison de retraite : Tél : 02 33 89 60 60

## Marché : Vendredi matin

## Ramassage des ordures ménagères :

Mardi matin à partir de 5 h.



# Travaux

## Terrains de football

### Réalisation de deux terrains d'entraînement

La municipalité apprenant que la parcelle n° ZI 42 d'une surface de 6 480 m<sup>2</sup> se trouvant à proximité du terrain d'honneur de football était à vendre, le conseil municipal, après réflexion, a décidé son acquisition pour y réaliser deux terrains d'entraînement pour les jeunes (60 m x 45 m chacun).

Les terrassements et ensemencements sont aujourd'hui terminés, les premières tontes ont été réalisées au mois d'août. Reste à prévoir un deuxième investissement avec la pose de clôtures, pare-balls et buts pour les rendre opérationnels au printemps 2016.

Ces terrains étant proches des nouveaux vestiaires, cela facilitera l'organisation avec les jeunes pour les dirigeants du club.

Coût total avec acquisition : 37 897 € TTC.

### Agrandissement du terrain d'honneur

Au printemps 2015, les dirigeants du club de football, apprenant qu'ils ne pourraient pas jouer sur les terrains avant plusieurs mois, ont sollicité la municipalité, considérant qu'il serait peut être opportun de réfléchir sur la mise en conformité du terrain d'honneur. Les travaux ont consisté à élargir le terrain de jeu pour être conforme avec les dimensions proposées par la Ligue de Football (105 m x 68 m).



Travaux de terrassement, 21 avril 2015

Compte tenu de l'impact sur l'implantation des nouveaux vestiaires, les travaux ont dû être réalisés en même temps que ceux-ci, en élargissant de 10 m le terrain de jeu avec pose de drains et clôtures, de même que la pose de fourreaux pour l'alimentation électrique et la réalisation de massifs béton pour les candélabres en prévision de l'éclairage futur du terrain.

Coût des travaux : 38 560 € TTC.

### Une accumulation de problèmes

Suite au passage des Jeux Equestres Mondiaux au mois d'août 2014, les terrains de football et la plaine hippique ont subi de fortes détériorations, dues principalement aux passages intensifs de gros camions chargés, sur un sol resté humide après les fortes précipitations des jours précédant la manifestation.

Un constat d'huissier a eu lieu avant et après le passage des Jeux, ce dernier ayant sous-estimé la réaction des terrains et surtout les conséquences qui en résulteraient. Le paysagiste retenu par la Comité d'Organisation des Jeux Equestres Mondiaux n'ayant pas donné suite à ses engagements après plusieurs semaines sans nouvelles, cela a occasionné un retard considérable pour la remise en état des terrains, aux conséquences drama-

Les vestiaires le 2 septembre



## Vestiaires de football

Le désamiantage et les intempéries survenues lors du début des travaux ont occasionné un retard de deux mois. Depuis, la construction des vestiaires avance à un bon rythme grâce au professionnalisme et à la compréhension des différents artisans intervenant sur ce chantier avec pour objectif la disposition de ce bâtiment pour la fin octobre.

La réalisation de cet ensemble était devenue indispensable au regard de la vétusté des anciens vestiaires construits au début des années 80 avec l'aide de bénévoles.

L'ASJS (Association Sportive Jullouville Sartilly) disposera d'un outil permettant d'assurer les entraînements et les rencontres en toute sécurité et dans un confort qu'elle n'avait pas.

D'une surface de 295 m<sup>2</sup> et disposant d'un auvent supplémentaire de 63 m<sup>2</sup>, le coût de cette réalisation s'élève à 360 431 € HT. Cet équipement devrait être subventionné à hauteur de 45 900 € par le Département (contrat de territoire) et de 20 000 € par la Fédération Française de Football. A ces aides s'ajoutera une dotation d'équipement de l'État, en attente de notification. Par ailleurs, notre député a été sollicité pour l'attribution d'une part de sa réserve parlementaire.

tiques pour les clubs qui n'ont pas pu réutiliser les terrains comme prévu à l'origine et ont dû réorganiser en urgence les entraînements et les matchs. Les premiers travaux ont eu lieu en début d'année 2015 après les pluies, avec apport de terre et de sable, travail du sol et semis de gazon. Grâce à l'effort financier de la commune pour obtenir des terrains semblables à leur état avant le passage des Jeux, nous pensions remettre les terrains à disposition au mois de septembre pour la saison 2015 - 2016. Malheureusement, les gens du voyage ont, le 9 août, installé 220 caravanes sur les trois terrains et utilisé, pendant une semaine et par temps humide, leurs véhicules de traction, laissant après leur départ des terrains tassés, parsemés de nombreux trous, et un gazon abîmé.



De nouveau, nous devons reprendre les terrains, réensemencer en gazon, et par conséquent engager de nouvelles dépenses importantes pour les contribuables de Sartilly. Cela occasionnera égale-



ment un retard pour l'utilisation du terrain d'honneur par le club de football. Début septembre, lors de la reprise des entraînements, il a fallu se contenter d'utiliser seulement une partie du terrain situé en contrebas de la salle des sports.

Sur l'aspect financier, le conseil municipal, considérant que la mairie ne devait pas supporter seule les dépenses supplémentaires de travaux (plus de 26 000 € HT), a sollicité la Région Basse-Normandie, lors de la visite du Président Laurent Beauvais à la mairie, pour une aide aux dépenses dues au passage des Jeux Equestres Mondiaux.

Concernant la remise en état des terrains et des portails après le passage des gens du voyage (travaux estimés à 27 307 € HT), le conseil municipal souhaite solliciter la Communauté de Communes Avranches - Mont Saint Michel, qui a la compétence acquisition de terrains, aménagement et gestion d'une aire d'accueil pour les gens du voyage.

## Protection de la sortie du ruisseau, rue Théophile Maupas



Afin de protéger et sécuriser l'exutoire recevant les eaux pluviales de la rue Théophile Maupas, de la rue du Manoir, du lotissement des Jonquilles et de la résidence des Violettes, une clôture avec pose de grillage a été réalisée par les employés municipaux.



## Logements communaux

### Deux ont été rénovés : l'un, rue de l'Hôtel Furet et l'autre, rue du Manoir.

Le premier se trouve à l'étage de ce qui fut autrefois la perception, un service disparu, il y a plus de vingt ans, malgré le vif mécontentement de la population et la démission du conseil municipal en 1991. Le rez-de-chaussée fut transformé en logement et mis en location. L'étage, qui faisait office d'appartement du perceuteur, fut loué en l'état. C'est ce logement que nous venons de rénover au début du printemps.



Début des travaux de peinture en mai

De par son ancienneté, le changement des menuiseries extérieures s'est imposé ainsi que l'isolation intérieure en conformité avec les règles en vigueur. Se sont ajoutés : une remise aux normes de l'électricité, un nouveau chauffage, la réfection de la plomberie, le remplacement des sanitaires et de la faïence. Une remise en état des boiseries intérieures, la rénovation des murs avec pose de toile de verre et peinture de l'ensemble ont redonné son lustre d'antan à ce logement. L'ensemble de ces travaux s'élève à 37 144,19 € HT. Cet appartement de 75 m<sup>2</sup> dont la location a été fixée à 490 € par mois est occupé depuis le 1<sup>er</sup> juin.

Le second logement rénové est situé en prolongement de la bibliothèque. Au printemps dernier, il a bénéficié d'une véritable cure d'embellissement : pose de toile de verre, peinture des murs, des boiseries intérieures et des radiateurs. Ces travaux effectués par les employés communaux ont redonné un coup de jeune à ce logement de 65 m<sup>2</sup> mis en location au prix de 420 € par mois. Au début de l'été, une chaudière électrique est venue remplacer celle au gaz et un groupe de VMC (ventilation mécanique contrôlée) a été installé. Un toilettage de printemps effectué par la nouvelle locataire a su mettre en valeur les extérieurs de ce logement.



Logement rue du Manoir, à la fin août

## Nouvelle classe

Avec un effectif en constante augmentation depuis des années et le dépassement du seuil de 183 élèves, l'école élémentaire Alain-Fournier a bénéficié de la création d'une classe supplémentaire à la rentrée. La décision n'a été notifiée à la commune qu'en avril, laissant peu de temps pour la réalisation d'une nouvelle classe.

Libre de toute occupation, le logement de direction, construit en 1978, a été choisi pour répondre à cette extension. Il sera transformé en une salle de classe de 50 m<sup>2</sup> et un local pour les TAP (temps d'activités périscolaires) de 25 m<sup>2</sup> avec sanitaires PMR (personne à mobilité réduite). Après divers diagnostics, les travaux obligatoires de désamiantage ont été effectués début août (10 m<sup>2</sup> pour 10 000 € HT).



Réunion de chantier le 1er septembre

La modification d'affectation de ce bâtiment a nécessité de le vider totalement, ne gardant que l'enveloppe extérieure avec quelques travaux modificatifs des ouvertures.

L'ensemble des menuiseries intérieures et extérieures sera changé et une isolation performante mise en place. L'électricité fera l'objet d'une mise aux normes actuelles ainsi que les sanitaires. Peinture, revêtement de sols et ravalement extérieur mettront en harmonie ce bâtiment et le groupe scolaire.

Ces travaux doivent être terminés pour la rentrée de janvier 2016. Leur coût est évalué à 85 324 € HT et fera l'objet de subventions.

En attendant l'achèvement des travaux, la salle de gymnastique, située au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment derrière la Mairie, a été transformée en salle de classe.



Salle de classe provisoire

## Voirie de la rue des Fauvettes

La construction du dernier pavillon dans l'extension du lotissement du Fonteny (Rue des Fauvettes) étant terminée, le conseil municipal a décidé de réaliser la deuxième et dernière tranche de travaux de voirie. Aujourd'hui terminée avec conception de trottoirs, parking et pose de l'éclairage public, seuls les espaces verts seront à réaliser cet automne.



Réalisation d'un trottoir, 6 novembre 2014

Ce lotissement, avec ses 30 pavillons, un supermarché, un cabinet d'architectes, un garage automobile, un garage motoculture et la salle culturelle, est une réussite notamment par sa contribution au dynamisme et au développement de la commune.

## Sécurisation Route de Genêts

Le service des routes départementales ayant décidé de canaliser les eaux pluviales à l'entrée de l'agglomération Route de Genêts, la municipalité a profité de cette occasion pour réaliser un enduit bi-couche finition rouge, sécurisant ainsi les piétons qui empruntent régulièrement cette rue pour venir faire leurs courses dans le bourg. Coût des travaux financés par la commune : 11 000 € TTC. Une deuxième tranche de travaux est à prévoir après constat de la vitesse excessive des véhicules entrant en agglomération ; une réflexion est en cours pour un aménagement avec pose de ralentisseurs à l'entrée de l'agglomération.

## Travaux à prévoir

Certains travaux d'aménagement pour la sécurisation sont à prévoir en accord avec le service des routes départementales : sur la D 973, côté Avranches vers le village de Jardinets, avec busage de fossé, pose d'un réseau d'assainissement (par la Communauté de Communes Avranches Mont-Saint Michel, qui en a la compétence), et pose de bordures avec goudronnage bi-couche finition rouge ; de même, sur la D 35, Route de la Haye-Pesnel, avec busage de fossé, aménagement des bas côtés avec goudronnage bi-couche finition rouge et réfection pour la pose de ralentisseurs (vitesse excessive constatée).



# Culture

L'année qui se termine a été riche en nouveautés culturelles. A la sensibilisation à l'art théâtral des scolaires initiée en 2008 s'est ajoutée une composante musicale grâce à la compagnie Skald. Les 3 classes concernées ont ainsi découvert l'alliance entre la musique et le théâtre de même que le public très nombreux, lors du spectacle "Fabulae", le 16 janvier dernier. La communauté de communes a élargi l'offre culturelle en proposant "Crise de foi" de l'humoriste Sophia Aram, spectacle qui a affiché complet plusieurs semaines à l'avance, et "Risquer, c'est leur métier" de la compagnie "Les Têtes de Vainqueurs". Ce spectacle de rue a réuni environ 350 personnes le 23 juillet, place de la Mairie, montrant ainsi que l'attractivité de notre commune passe aussi par la culture.



Un spectacle de rue en juillet, une première très réussie !

# Affaires Sociales

Après une présentation du service des affaires sociales, l'an dernier, quelques précisions sur la banque alimentaire nous apparaissent utiles.

Le relais de Sartilly couvre 16 communes. Le nombre de bénéficiaires en 2014 de la banque alimentaire a été de 1 055 personnes, le tonnage mensuel de marchandises distribuées variant de 1,3 t à 1,9 t.

Depuis sa création en 2011, le nombre de bénéficiaires a beaucoup augmenté, et la banque alimentaire de St Lô a émis le souhait de passer à 2 distributions par mois au relais de Sartilly. Cela éviterait les problèmes d'acheminement des denrées d'autant que de nombreux producteurs fournissent essentiellement des produits frais à la banque alimentaire de St Lô. De plus, ces deux distributions par mois permettraient de mieux diversifier les colis de chaque bénéficiaire. Les bénévoles actuels du relais de Sartilly sont favorables à cette initiative de 2 distributions.

Pour bénéficier de la banque alimentaire, les familles doivent s'inscrire auprès de la mairie de leur commune. Les seuils du barème de 2015 ont été modifiés comme suit : le "reste à vivre mensuel pour les familles" après calcul de leur situation financière ne doit pas excéder 514 euros pour 1 personne, 771 euros pour 2 personnes, 925 euros pour 3 personnes, 1 131 euros pour 4 personnes, 1 337 euros pour 5 personnes et 1 543 euros pour 6 personnes.

Les établissements scolaires ont été également acteurs de la vie culturelle à destination du grand public en proposant plusieurs spectacles. Tous ont connu un vif succès : concert de Noël, concert du groupe Olifan, festival choral des collèves, spectacle "Un soir, au musée". La saison 2015/2016 promet d'être aussi riche dans sa diversité. Sont déjà programmés, entre autres, la pièce "Colonel Betty", jouée par la troupe Fauss'Marée en novembre, un concert de Thomas Fersen, le 26 novembre, du théâtre musical, le 29 janvier, avec la compagnie Skald, un concert de danse et musique africaines, le 19 mars, avec l'Union des Arts, le salon du livre de jeunesse, le 21 mai...

Le comité d'action culturelle continue à être un fédérateur d'énergies assurant, entre autres, une promotion de l'ensemble de la saison culturelle et en organisant la Fête de la Musique. Par ailleurs, la commune poursuit sa politique d'encouragement des initiatives des associations notamment par la mise à disposition gratuite de salles pour les cours de danse et de musique et les répétitions de chorale.



Préparation des colis salle St-Michel

Suite à la modification des barèmes de l'accèsion à l'aide de la Banque Alimentaire, les dossiers des bénéficiaires ont été réexaminés et réactualisés, et ce, pour une validité de 3 mois jusqu'à un prochain examen de la situation financière de chacune des familles.

Les commandes sont toujours recueillies le 2ème mardi de chaque mois de même que la distribution se fait toujours à la salle St Michel le 3ème mardi de chaque mois.

## Contact :

Mme CARIOU Jeanine : 02 33 61 41 54

# Cadre de Vie

Ce printemps 2015 a vu nos "jardiniers municipaux" procéder au fleurissement de notre commune. Comme annoncé dans notre dernier bulletin municipal, nous continuons de diversifier les fleurs et les couleurs. Cette année, l'accent a été mis principalement sur la place Bassard, éclatante dans un dégradé de violet et de mauve, et au carrefour de la place de la Mairie avec une composition nouvelle dans les couleurs et les variétés des fleurs.



Toujours soucieux d'améliorer la qualité de vie des Sartillais, nous tenons à rappeler quelques règles de voisinage.

\* Les travaux de bricolage, jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses,...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

\* Si un effort semble avoir été fait au niveau de la propreté de notre commune, il nous faut poursuivre dans cette voie :

- pour tous, sortir les poubelles au plus tôt le lundi soir et ne rien jeter sur la voie publique,
- pour les propriétaires de nos compagnons à quatre pattes, ramasser les déjections canines qui abondent sur nos trottoirs.

En cette rentrée 2015, afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et d'informer les habitants, il a été décidé de rééditer un guide des associations. Ce guide local couvre les 9 communes de l'ancienne Communauté de Communes de Sartilly Porte de la Baie qui ont rejoint la communauté de communes Avranches-Mont St-Michel et la commune de La Rochelle Normande. Il est à disposition dans les mairies de ces 10 communes.

## Site Web

<http://www.ville-sartilly.com>

D'un seul clic vous avez toute une série d'informations sur votre commune : actualités municipales, vie pratique, loisirs, manifestations,... et vous pouvez contribuer à enrichir le site en adressant textes et photos à : [mairie.sartilly@wanadoo.fr](mailto:mairie.sartilly@wanadoo.fr)  
Alors n'hésitez pas, cliquez !





# Coup d'oeil dans le Rétro

Parmi les sujets traités dans le dernier bulletin municipal nous en avons sélectionné trois pour faire un bilan, un an après : l'atelier municipal, les nouveaux rythmes scolaires et le contournement de Sartilly.

## Atelier Municipal

Depuis la réception des travaux, le 25 avril 2014, l'aménagement intérieur de l'atelier municipal se poursuit. Après l'achat d'étagères et de palettes de rangement pour une somme de 8 272 € TTC, il nous a fallu répertorier, trier et classer les différents matériaux entreposés rue des Halles et au Haras. Ce travail long et fastidieux ne peut être effectué que pendant l'hiver, période où les travaux extérieurs sont moindres.



Des allées de circulation ont été réalisées afin d'optimiser le rangement et assurer toute la sécurité lors de déplacements de matériels.

L'aménagement définitif de l'atelier sera réalisé pour le printemps 2016.

Pour rappel, le coût de la construction s'est élevé à 540 026 € TTC dont 124 200 € de subventions.

## Temps d'Activités Périscolaires

La rentrée 2014 a été marquée par l'application de la réforme des rythmes scolaires qui a conduit les communes à la mise en place et à la gestion des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Pour une cohérence du dispositif et la possibilité de bénéficier d'aides, nous avons inscrit les TAP dans le cadre d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT).



Activité dessin

Les TAP sont actuellement gratuits et proposés aux enfants des écoles publiques maternelle et élémentaire de la commune le vendredi après-midi de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Ce nouveau temps périscolaire offert facilite l'accès de tous les enfants aux activités sportives, culturelles, artistiques ou ludiques quels que soient l'origine sociale ou les ressources des familles.

La fréquentation aux TAP est légèrement supérieure à 50 % soit environ 170 enfants.

Le professionnalisme, l'efficacité, la cohésion et l'entente des encadrants sont à souligner et nous ne pouvons que les en remercier.

Ce dispositif est reconduit pour 2 ans à partir de septembre 2015 et fera l'objet de réunions trimestrielles associant représentants des parents d'élèves, des personnels éducatifs, des personnels encadrants et de la municipalité.



Relais de Ballon avec Frédéric Charlier

Les comptes de l'année en cours n'étant pas arrêtés, il est encore trop tôt pour établir un bilan financier précis du dispositif. Cependant, malgré les aides de l'état (29 700 €), de la CAF et de la MSA, il est assuré que le coût de cette réforme est supporté pour une grande part par la commune alors que dans le même temps les dotations de l'Etat ont baissé fortement. Il reste que l'éducation et le développement intellectuel de nos enfants sont prioritaires et n'ont pas à souffrir des rigueurs budgétaires du moment.

## Contournement de Sartilly

L'opération de déviation de Sartilly a débuté le 20 juin 2013. Un peu plus de deux ans après, l'opération touche à sa fin et chacun, au fil des mois, a pu suivre l'avancée des travaux. Pour les automobilistes, l'année 2015 a été marquée par l'ouverture au début du printemps du rond-point sud dont les travaux ont occasionné des difficultés de circulation l'hiver dernier.

Pour le rond-point nord, les travaux de réalisation d'une aire de covoiturage avec entrée et sortie par la route de Bréquigny ont débuté à la mi-août.

Entre ces 2 ronds-points, les travaux de la 2x2 voies ont avancé suivant le calendrier prévu.

Début septembre, la direction adjointe aménagement et développement du territoire du Conseil Départemental nous a apporté des précisions sur les derniers travaux en cours de réalisation.

### Réalisation des chaussées

Les travaux consistent à réaliser les chaussées sur un linéaire de 3 000 m ainsi que les cunettes béton (fossés) et la glissière béton. Ils se termineront courant octobre.

### Réalisation des clôtures gibiers

En parallèle de la réalisation des chaussées, les clôtures gibiers sont en cours. Ces travaux consistent en la réalisation de 6 500 m de clôtures gibiers de 1,80 m hors sol afin d'éviter toute traversée d'animaux sur les 3 000 m de la 2 x 2 voies du contournement. Ils se termineront courant octobre.

La mise en circulation du contournement de Sartilly est envisagée pour fin octobre début novembre en fonction des conditions météorologiques.



Piquets de clôture en septembre



Pose de l'enrobé en juillet dernier

# Du nouveau à Sartilly

## Réouverture



En avril dernier, Thérèse LE GOUPLI a retrouvé sa profession de commerçante. Le même local mais une offre différente et d'autres objectifs avec toujours le même plaisir du contact.

### **Pourquoi avez-vous rouvert votre magasin ?**

J'habite sur place, j'aime beaucoup le commerce et j'avais l'envie de continuer ma vie professionnelle toujours marquée par la vente.

### **Quelle est votre offre ?**

Essentiellement des vêtements en déstockage, plutôt pour les femmes que les hommes mais aussi des bijoux fantaisie, de la mercerie et des vêtements pour enfants.

### **Quel est le bilan des premiers mois ?**

Je suis satisfaite. Ma clientèle senior est revenue avec plaisir et je suis contente de la satisfaire. De plus, mon magasin participe à une dynamique commerciale bien nécessaire pour que le bourg reste attractif.

**Tél. : 06 11 80 08 38**

## Cabinet de kinésithérapie



Louis-Marie ERMENEUX a ouvert son cabinet le 1<sup>er</sup> juin. Originaire de St Hilaire, 29 ans, il a ajouté à sa formation de kinésithérapeute une spécialisation en sports qu'il a mis rapidement en pratique : kiné de l'équipe première du club de foot d'Avranches, kiné remplaçant de l'équipe de France junior de tir, responsabilités qu'il conti-

nue d'exercer. Après une expérience de 4 ans comme assistant d'un cabinet libéral, il a fait le choix de s'installer en effectuant lui-même une part des travaux de rénovation qui donnent fière allure à l'ancien atelier de confection.

### **Pourquoi avez-vous choisi Sartilly ?**

Je suis très attaché au Sud-Manche. Mon projet d'installation s'est donc inscrit dans cette zone géographique d'autant plus qu'on manque de kinésithérapeutes. J'ai prospecté, étudié les dynamiques des territoires et, finalement, j'ai saisi une opportunité de m'installer à Sartilly.

### **Un premier bilan ?**

Le démarrage est satisfaisant. Dès ma première semaine d'ouverture l'agenda était déjà bien rempli : rendez-vous au cabinet et soins à domicile ne manquaient pas.

### **Et vos projets ?**

Cela fait trop peu de temps que je suis installé pour avoir de nouveaux projets. Pour le moment, mon objectif est de développer mon activité professionnelle.

**Rue de l'abbaye - Tél. : 02 33 51 63 27**

## Activ Travaux



Laurent LE CORVIC est arrivé à Sartilly en juin dernier. Gestionnaire de projet, franchisé du réseau Activ Travaux, il est à la fois courtier en solutions travaux et contractant général pour une offre clés en main. Travaillant sur une zone allant de Pontorson à Coutances depuis un an, il a choisi notre commune pour sa position centrale.

### **Quelle est votre offre ?**

Je facilite les projets de travaux des particuliers, collectivités locales, professionnels pour une extension, une rénovation, un aménagement intérieur ou extérieur d'un bâtiment. Sollicitant des entreprises partenaires, je transmets les devis les plus compétitifs pour un travail de qualité et, comme contractant général, je garantis des prix et des délais fermes.

### **Un premier bilan ?**

Je ressens un réel besoin pour nombre de personnes d'être accompagnées pour une gestion sûre de leurs projets de travaux de la conception à la réalisation. Mon objectif est d'asseoir une clientèle puis ouvrir une agence en développant le volet vente.

**Tél. : 06 25 15 84 96**

## L'Atelier Bis



Si le magasin existait déjà, Christine MARTIN lui a donné un nouveau look et changé l'enseigne. C'est maintenant à L'Atelier Bis, ouvert le 28 octobre dernier, que l'on peut acheter plantes, fleurs et décorations.

### **Pourquoi avez-vous choisi Sartilly ?**

Cela fait quinze ans que je tiens un magasin à Ducey et, depuis plusieurs années, je souhaitais ouvrir une deuxième boutique. Je n'avais pas fait un choix de ville mais une opportunité s'est présentée de venir à Sartilly. Je l'ai saisie.

### **Quel bilan pour cette première année ?**

Il est positif et au-delà de mes espérances. Le démarrage a été satisfaisant avec une zone de chalandise assez large. Je crains juste les effets du contournement de Sartilly, même s'il est difficile d'apprécier la part de la clientèle de passage.

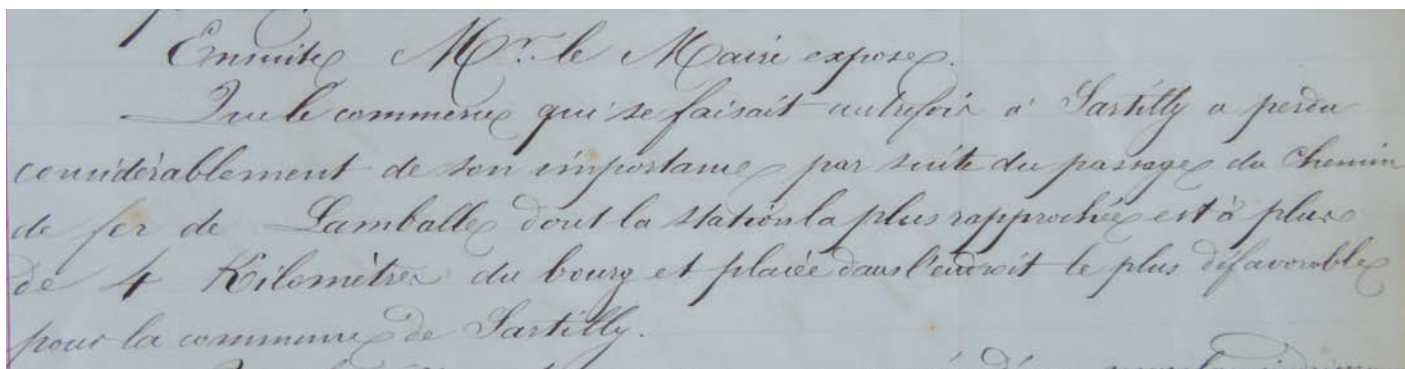
### **Quels sont les atouts de votre commerce ?**

Le premier est de rendre un service de qualité. Mon expérience de 25 ans et celle de mes 2 employées dont l'une s'occupe plus particulièrement du magasin de Sartilly sont un précieux atout. Le deuxième est d'avoir auprès de mes fournisseurs des produits de qualité ; des fleurs de bonne tenue, par exemple. Le troisième est d'apporter de la nouveauté pour satisfaire au mieux la clientèle. Je me déplace ainsi en Belgique et au salon Maison et Objet à Paris. La vigilance reste la règle pour assurer la pérennité d'un commerce.

**Tél. : 02 33 48 92 92**



# Sartilly, commune oubliée du réseau ferré



Ensuite M. le Maire expose.  
Que le commerce qui se faisait autrefois à Sartilly a perdu considérablement de son importance par suite du passage du chemin de fer de Lamballe dont la station la plus rapprochée est à plus de 4 kilomètres du bourg et placée dans l'endroit le plus défavorable pour la commune de Sartilly.

Le 19<sup>ème</sup> siècle marque à la fois le début et l'essor du réseau ferré en France. L'Ouest n'échappe pas à ce nouveau mode de transport. En 1858, Cherbourg est relié à Paris. Sept ans plus tard, c'est au tour de Brest et, en 1870, Granville est relié à la capitale. Sartilly n'est pas concerné par ces 3 tracés. Par contre, une possibilité s'ouvre lorsqu'il s'agit de joindre Cherbourg à Brest par une voie côtière. Ce sera la ligne Lison-Lamballe, Lison étant situé sur la ligne Paris-Cherbourg et Lamballe sur la ligne Paris-Brest. Le tronçon Lison-St Lô est ouvert dès 1860. La préfecture de la Manche est ainsi reliée à Paris. Si chacun s'accorde pour que les sous-préfectures Coutances et Avranches soient desservies par cette voie côtière, des conflits d'intérêt apparaissent très vite pour le tracé car, à cette époque, les élus ont bien compris tout le bénéfice qui pourrait être retiré par une desserte de leur commune. Sartilly est concerné par le tronçon Coutances-Avranches et son conseil municipal va étudier, à plusieurs reprises, ce sujet.

Dans les registres de délibérations, une desserte possible de Sartilly est évoquée pour la première fois le 5 novembre 1865. Le Maire, Alexandre Lemoine Lechesnay, donne lecture d'un courrier du Président de la Chambre de Commerce de Granville demandant la rectification du tracé Coutances-Avranches afin d'assurer la desserte de Montmartin-sur-mer, Bréhal, Granville et Sartilly. Le conseil est à l'unanimité favorable à cette proposition. Quelques mois plus tard, invités par le Préfet de la Manche à faire le choix entre "soit le tracé direct de Coutances à Avranches, soit celui qui, partant de Coutances se dirige également vers Avranches, en passant toutefois par Granville", les conseillers municipaux demandent à l'unanimité "que la partie de chemin de fer entre Coutances et Avranches passe par Montmartin, Bréhal, Granville et Sartilly". Le choix se porta, hélas pour Sartilly, sur le tracé direct avec la desserte, entre autres, de Folligny, La Haye Pesnel, Montviron. Petite consolation : la station placée sur la commune de Montviron est dénommée gare de Montviron-Sartilly.

Le 29 décembre 1879, les 2 derniers tronçons Coutances - Avranches et Dol-de-Bretagne - Lamballe sont ouverts à la circulation. Les 2 grands ports militaires, Cherbourg et Brest, sont ainsi reliés par une voie ferrée côtière.

La commune de Sartilly, oubliée comme d'autres du réseau ferré, va s'efforcer ensuite de faciliter l'accès à la gare de Montviron. Elle est aidée par le conseil d'arrondissement qui, dès le 17 juillet 1879, émet "le vœu que des études soient faites par l'administration pour ouvrir un chemin d'accès de Sar-

tilly à la gare de Montviron qui partirait de la gare et aboutirait à la ferme de la mezengère". Le conseil, lors de sa séance du 4 février 1880, approuve et précise que l'ouverture de ce chemin permettrait de diminuer le parcours de la gare à la route nationale de plus d'un kilomètre. Ce souhait va cependant mettre dix ans à se concrétiser alors que les inquiétudes d'une perte d'attractivité de Sartilly se font rapidement ressentir. Ainsi, lors de la séance du 8 août 1883, le Dr Auguste Leménager, Maire, expose "que le commerce qui se faisait autrefois à Sartilly a perdu considérablement de son importance par suite du passage du chemin de fer de Lamballe" (document ci-dessus).

En 1887, le projet de réalisation d'un chemin de grande communication entre la gare de Montviron

demande une modification du tracé « plus court de 150 mètres environ". Il obtient satisfaction auprès du Préfet et le nouveau tracé est adopté par le conseil municipal de Sartilly le 6 avril 1888 après enquête de commodo et incommodo et délibération favorable du conseil de Montviron.

Une commission formée par 3 conseillers municipaux de Sartilly et présidée par le Maire, le Dr Auguste Leménager, est chargée de visiter et d'estimer les terrains puis d'arriver à une entente à l'amiable pour la cession des terrains nécessaires. Onze propriétaires sont concernés. Sept acceptent la vente à l'amiable. Pour les quatre autres, le conseil municipal, le 8 juillet 1888, prie "M. le Maire de faire diligence pour qu'il soit procédé le plus tôt possible à l'expropriation". Finalement, l'expropria-



Voie ferrée à proximité de l'ancienne gare Montviron-Sartilly

et la route nationale n°173 prend forme. Lors de sa séance du 17 juillet, un premier tracé est adopté, utilisant le chemin vicinal ordinaire n°201 qu'il faut redresser et élargir. Le 14 août, la dépense est estimée à 9 800 F pour la construction, à la charge du Conseil Général, et à 3 200 F pour l'acquisition des terrains, à la charge de la commune de Sartilly. Le chemin s'intégrera au chemin de grande communication n°61 permettant d'aller de la gare de Montviron à Carolles. Le 11 décembre, le Maire fait part à son conseil qu'il n'a pas été possible de trouver un arrangement à l'amiable avec les propriétaires des terrains nécessaires à la confection du chemin, par suite de l'exigence inadmissible de certains d'entre eux. Un mois plus tard, le 10 janvier 1888, le conseil

n'est pas nécessaire, "les propriétaires ayant tous traité avec la commune" de Sartilly comme il est précisé dans le compte rendu de la réunion du 7 septembre 1888. La note est toutefois beaucoup plus élevée que prévu. Le montant des indemnités s'élève à environ 6 000 F au lieu des 3 200 F prévus ce qui conduit la commune de Sartilly à demander au Département "de faire l'avance d'une nouvelle somme de 2 800 F", lors de cette même séance.

Si ce surcôté était important, l'essentiel était atteint : l'accès à la gare de Montviron devenait plus simple pour tous les Sartillais et Sartillais et favorisait le commerce. Sartilly gardait ainsi de solides atouts pour entrer dans le 20<sup>ème</sup> siècle.



### Tarifs 2015

**Cantine** : le carnet de 10 tickets : 34,00 €

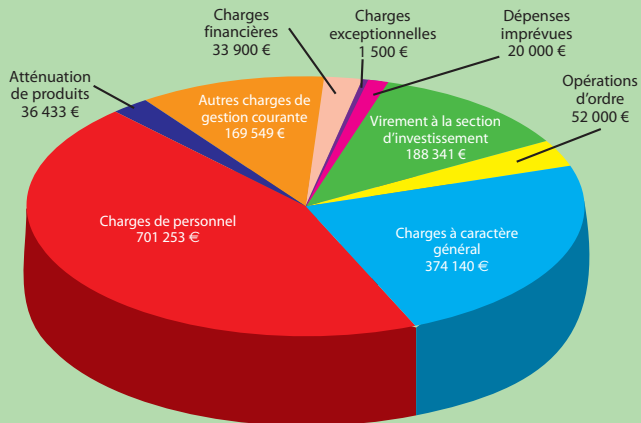
**Garderie** Matin : 0,90 € - Soir : 2,00 € (avec goûter)

**Subventions aux associations**  
11 710 €

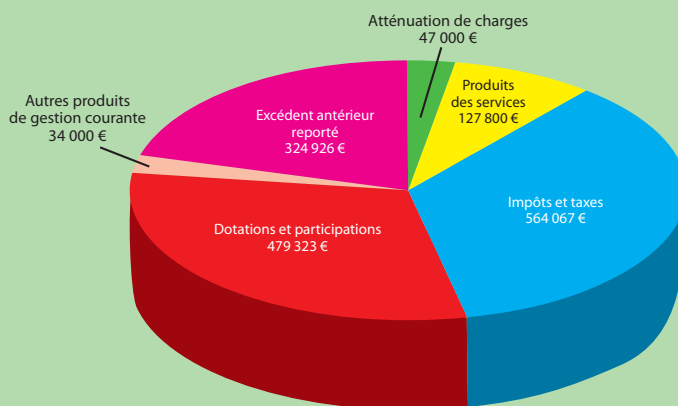
**Endettement de la commune**  
Capital dû au 31/12/14 : 769 664,75 €

### Fonctionnement

Dépenses total : 1 577 116 €

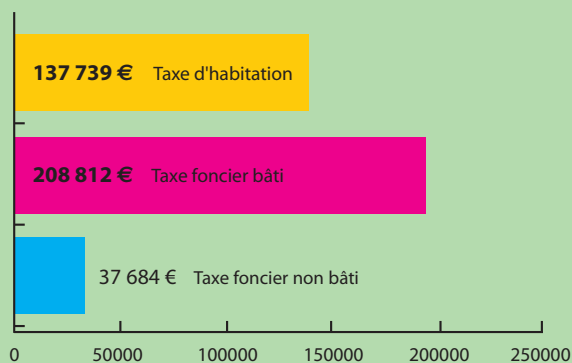


Recettes total : 1 577 116 €



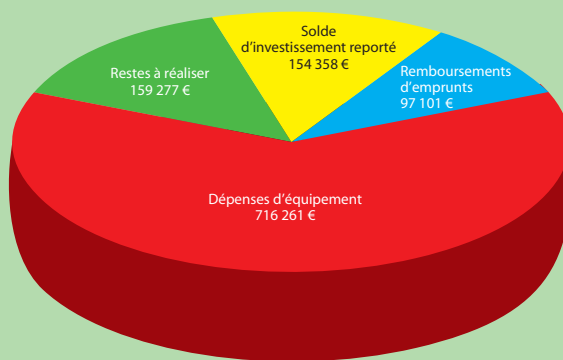
### Répartition des taxes communales

Le produit attendu de ces taxes est estimé pour 2015 à 384 235 €.

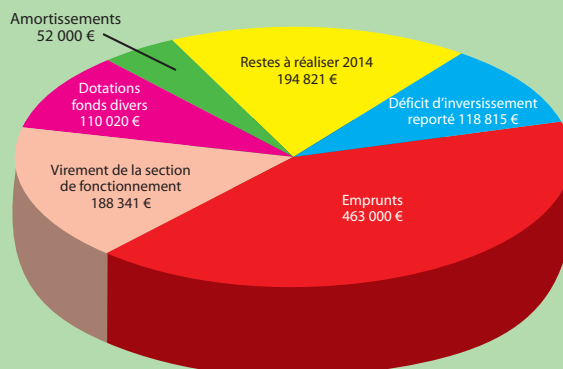


### Investissement

Dépenses total : 1 126 997 €

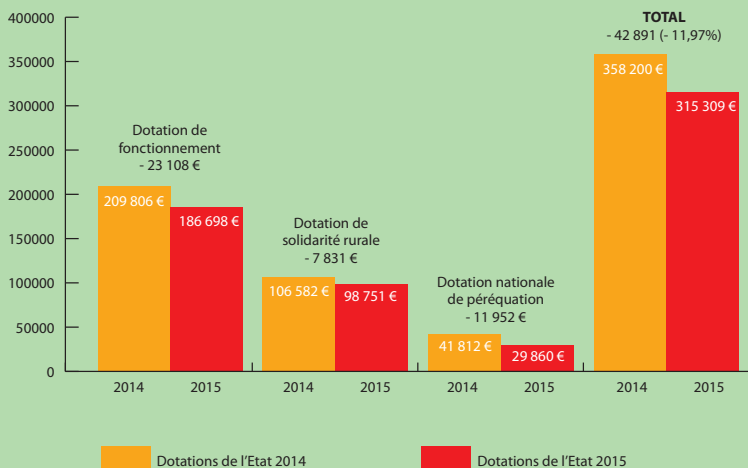


Recettes total : 1 126 997 €



### Baisse des dotations de l'Etat

Pour l'année en cours les dotations de l'Etat sont en baisse de près de 12%. En voici le détail :



Au bouclage de ce numéro nous avons appris que notre commune allait bénéficier comme toutes les communes de la communauté de communes Avranches – Mont Saint Michel du fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC). La somme notifiée de 25 166 € viendra abonder le budget 2015 mais sera loin de compenser la baisse des dotations.



# La rentrée scolaire

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, 769 élèves ont été accueillis dans nos 4 établissements scolaires. Un effectif très voisin de celui de l'an dernier (777). Comme les années passées, nous avons laissé à chaque chef d'établissement le soin de présenter leur rentrée.

## Ecole Sainte-Thérèse

### Directrice : Mme Laisné

143 enfants reposés et souriants ont retrouvé le chemin de l'école le mardi 1<sup>er</sup> septembre, sous le soleil.

C'est la nouvelle directrice Florence Laisné, qui les a accueillis, succédant à Véronique Resbeut.

Cette année scolaire, sur le plan pédagogique, le projet axé autour de l'expression écrite et de la maîtrise de la langue sera poursuivi. (projet sur 3 ans).

Le fil conducteur sera le thème du voyage, en lien avec le salon du livre. Il permettra de découvrir de nouveaux horizons tant sur le plan géographique qu'historique, voire même gustatif pour le plus grand plaisir des jeunes gourmets fréquentant la cantine !

Le projet orchestre est maintenu, les enfants ayant la possibilité de découvrir un ou plusieurs instruments dès le CE2 puis d'en choisir un en CM1 et de continuer l'aventure musicale jusqu'en CM2.

La chorale existera toujours et le concert de Noël sera l'occasion pour les jeunes choristes de chanter devant un public.

### Quelques dates à retenir :

- concert de Noël, la semaine du 14 décembre (date à définir).
- lever de rideau lors de la représentation théâtrale du 29 janvier, par la classe de CE2/CM1
- portes ouvertes le 19 mars
- kermesse le 26 juin



Les petites sections avec Mme Leménager

## Ecoles Blanche Maupas et Alain-Fournier

### Directeurs : M. Potel et Mme Sajan

L'école maternelle accueille cette année 123 élèves répartis en 5 classes. L'équipe d'enseignants et d'agents communaux est stable et inchangée. Le temps de décharge de classe pour la direction sera assuré par M. Bienfait le jeudi. Pendant l'été des travaux de rénovation ont eu lieu dans les parties collectives ainsi que dans la cantine.



Cour de l'école Blanche Maupas

L'application des nouveaux programmes en Maternelle sera l'occasion de la mise en œuvre de nouvelles pratiques de classe. Le dispositif académique "accueil des élèves de moins de trois ans" est maintenu. Cela nous permet d'accueillir ces élèves de façon adaptée en tenant compte de leurs spécificités. Le cycle natation dès la GS et la classe poney en MS sont maintenus. D'autres projets en lien avec le salon du livre autour du voyage seront menés cette année.

L'école Alain-Fournier compte depuis la rentrée une 9<sup>ème</sup> classe. Cette 9<sup>ème</sup> classe sera définitivement installée dans l'ancien logement de fonction dès que les travaux entrepris pour l'aménager seront terminés (entrée prévue en janvier 2016). 196 élèves sont inscrits. On note l'arrivée de 3 nouveaux enseignants : Mme Stéphanie Hamelin (CP/CE1), Mme Anne-Charlotte Fouilleul (mi-temps en CM1), M Bienfait (décharge de direction CP).

Tous les élèves du CP au CM1 bénéficient d'un cycle de 10 séances de piscine. Tous les CM2 auront 6 séances de kayak. Le travail de l'année scolaire sera axé sur le Voyage, thème du prochain salon du livre.

Les 2 écoles fonctionnent sur 5 jours avec la ½ journée du vendredi après-midi libérée pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) organisés par la mairie. Ce temps permet à tous les élèves qui le souhaitent de découvrir et de pratiquer des activités manuelles, culturelles et sportives.

### Pratique :

**Ecole Blanche Maupas** : Tél. : 02 33 48 91 50

**Directeur** : Nicolas Potel, déchargé le jeudi.

**Ecole Alain-Fournier** : Tel : 02 33 48 80 76

**Directrice** : Nathalie Sajan, déchargée le lundi et le mardi.

**Blog des écoles** : taper écoles publiques Sartilly sur un moteur de recherche.

## Collège Anatole France

### Principale : Mme Maulny-Lechonnaux

Avec 307 élèves et 12 classes, la rentrée du collège se déroule dans d'excellentes conditions matérielles et pédagogiques. Les élèves de 6<sup>ème</sup> (sur la photo) ont rapidement trouvé leurs repères pour devenir des collégiens confirmés.

Pour cette année scolaire 2015-2016, de nombreux projets pédagogiques sont proposés par les enseignants avec la reconduction de la natation et de la voile pour les 6<sup>ème</sup> et les 4<sup>ème</sup>. Le Projet "Les soldats morts pour la France au cours de la première guerre mondiale" pour les classes de 3<sup>ème</sup>, un séjour à Madrid et Tolède pour les élèves de 4<sup>ème</sup>, la découverte de Windsor et de Chester pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et la reconduction de l'échange avec l'Allemagne. D'autres projets seront proposés tout au long de l'année à toutes les classes dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle de l'établissement notamment un stage de pratique théâtrale pour les 6<sup>ème</sup> et la semaine anglaise du 23 au 27 novembre 2015.







## Valérie FLATRÈS, Présidente de l'association Respire

### Quel est l'objet de votre association ?

Notre vocation première est d'aider les personnes en déficience respiratoire à sortir de leur isolement.

Atteinte moi-même d'une maladie respiratoire, je n'avais pas trouvé, suite au diagnostic médical, une structure d'accueil bénévole susceptible de m'aider à surmonter les difficultés engendrées d'où l'idée de pallier ce manque.

### De quand date la création de votre association ?

De mars 2014 et le choix de Sartilly a été fait pour le siège social car c'est une commune au centre du bassin de vie Granville-Avranches de nos adhérents.

### Combien sont-ils ?

Une quinzaine et nous comptons bien renforcer notre effectif.

### Quelles sont vos actions ?

Nous proposons une marche, un vendredi sur 2, sauf en juillet-août, en nous rendant sur le lieu de la promenade en covoiturage. Nous choisissons une sortie adaptée aux possibilités de chacun en tenant compte de l'intérêt du site. Nous gardons ainsi un très bon souvenir de la visite du jardin Dior. En cas de météo défavorable, nous nous retrouvons dans les locaux de l'ex communauté de communes de Sartilly pour des jeux de société et des temps d'échange.

### Et encore ?

Nous organisons des sorties à thème (exemples : zoo, fête de la musique...) et des groupes de paroles avec des professionnels de santé qui viennent à titre bénévole. Faire part de ses ressentis aide à surmonter ses difficultés.

### Et vos projets ?

Nous souhaiterions pouvoir bénéficier gracieusement d'une salle adaptée à des exercices respiratoires encadrés. J'espère que ce projet se concrétisera.

**Contact :** 06 98 90 54 84 - respireeeee@gmail.com



Au départ d'une marche



## Jean-Pierre DEGIVE, Président de l'association des Amis du Téléthon

### Quelles ont été vos motivations pour organiser le téléthon à Sartilly ?

N'allons pas inventer des motivations qui ajouteraient à notre gloire ! La raison est avant tout de récolter des fonds pour l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

La 1<sup>ère</sup> manifestation a eu lieu en décembre 2000, à l'initiative du comité des fêtes et de son Vice-Président Auguste Ecolan. Nous avons organisé une vente de vin chaud et mis en place un stand de restauration, le jour du marché.

### Quel est le bilan des 15 éditions ?

Après cette 1<sup>ère</sup> manifestation, nous avons développé de nouvelles actions en partenariat avec diverses associations et joué un rôle fédérateur d'abord sur la commune et ensuite sur le canton. Aujourd'hui, c'est une somme moyenne de 3 500 € qui est versée à l'AFM pour développer la recherche.

### En 2010, vous créez une association. Pourquoi ?

Pour des raisons pratiques : possibilité d'ouvrir un compte, de recevoir des subventions mais deux autres raisons plus essentielles : assurer la reconnaissance des actions entreprises par un groupe d'amis et surtout assurer la pérennité de l'engagement.

### Quels sont vos projets ?

Je souhaite diversifier les animations pour engager encore mieux la population, essayer d'étendre notre "terrain d'influence" pour associer les communes non participantes et trouver des jeunes qui acceptent des responsabilités. Enfin, je souhaite garder les mêmes relations confiantes et amicales avec les associations, comités, communes favorisant notre action.

**Contact :** 02 33 48 80 48 - degive.jp@wanadoo.fr





# Manifestations 2015-2016

## Octobre

**Dimanche 11**  
Repas de l'amitié - Salle culturelle.

**Vendredi 16**  
Humour musical avec Stradivariats.  
Organisation : Communauté de communes - Salle culturelle.

**Samedi 24**  
Loto organisé par le club de foot - Salle culturelle.

## Novembre

**Mercredi 11**  
Commémoration de l'armistice suivie du banquet annuel, salle St Michel.  
Organisation : UNC Sartilly, Champeaux, Champcey.

**Samedis 14 et 21 et Vendredi 20 à 20h30**  
**Dimanches 15 et 22 à 14h30**  
Théâtre avec Fauss'Marée. "Colonel Betty" de Christian Rossignol - Salle culturelle.



La troupe Fauss'Marée

**Jeudi 26**  
Concert Thomas Fersen.  
Organisation : Communauté de communes - Salle culturelle.

**Dimanche 29**  
Bourse aux jouets organisée par l'APE 1, 2, 3 Soleil.

## Décembre

**Jeudi 3**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

**Vendredi 4, Samedi 5**  
Téléthon. Vendredi : repas dansant à la salle culturelle. Samedi : concours de belote, randonnée pédestre, accueil au groupe scolaire Alain-Fournier.

**Samedi 5**  
Journée des Combats (Algérie, Maroc, Tunisie).



**Dimanche 6**  
Noël des enfants de Sartilly et Montviroin - Salle culturelle (Cdf de Sartilly et Montviroin).

**Vendredi 11**  
Récits de voyages. Organisation de l'association "A Livre Ouvert" - Salle culturelle.

**Samedi 12**  
Fête de la Ste Barbe à St Jean-le-Thomas.

**Mercredi 16**  
Repas de fin d'année du club de l'amitié - Salle culturelle.

**Jeudi 31**  
Réveillon organisé par l'association Valise N'Rock - Salle culturelle.

## Janvier

**Vendredi 8**  
Vœux du Maire - Salle culturelle.

**Jeudi 28**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

**Vendredi 29**  
Théâtre musical - Compagnie Skald "Le cœur du dragon".  
Lever de rideau assuré par des élèves de Ste Thérèse, Alain-Fournier et Anatole France. Salle culturelle.

## Mars

**Samedi 5**  
Repas organisé par les anciens combattants - Salle culturelle.

**Samedi 12**  
Carnaval des enfants organisé par l'APE 1, 2, 3 Soleil - Salle culturelle.



Carnaval 2015

**Samedi 19**  
Stage et concert de danse et musique africaines organisés par l'Union des Arts - Salle culturelle.

**Lundi 28**  
Fête du Lundi de Pâques. Vente au déballage, raid hippique, parade de rue en musique, bataille de confetis, fête foraine.



**Jeudi 31**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

## Avril

**Mercredi 20**  
Repas de printemps du club de l'amitié - Salle culturelle.

Vous retrouverez toute l'actualité détaillée des manifestations sur le site web : [www.ville-sartilly.com](http://www.ville-sartilly.com) et dans la presse locale. Pensez à les consulter !

**Jeudi 28**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

## Mai

**Dimanche 8**  
Commémoration de la victoire de 1945 puis Méchoui à la salle culturelle.

**Samedi 21**  
Salon du livre de Jeunesse organisé par l'association "A Livre Ouvert".

## Juin

**Samedi 18**  
Fête de la musique organisée par le Comité d'action culturelle - Salle culturelle.

**Jeudi 23**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

**Vendredi 24**  
Fête de fin d'année de l'Union des Arts (musique, danse) - Salle culturelle.

**Samedi 25**  
Vide-grenier et tournoi de foot jeunes organisés par le club de foot.



Les plus jeunes du club à la rentrée 2015

**Dimanche 26**  
Kermesse de l'école Ste Thérèse.

## Juillet

**Samedi 2**  
Fête du club de Tennis à Sartilly.

## Septembre

**Jeudi 22**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

## Championnats Tennis

**Hiver**  
Seniors Hommes-Femmes : 4, 11, 18, 25 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2015.  
Seniors Plus Hommes : 8, 15, 22, 29 octobre et 6 décembre 2015.

**Printemps**  
Seniors Hommes-Femmes : 1, 8, 22, 29 mai et 5 juin 2016.  
Seniors Plus Hommes : 20 mars, 3, 17, 24 avril et 5 mai 2016.

**N°22 - OCTOBRE 2015**  
Rédaction : Commission "communication"  
Crédit photos : JP LUCAS, J. LOUIS DIT GUERIN, APE 1, 2, 3 Soleil, Raid Hippique, CD50, école Ste Thérèse, collège Anatole France.  
Directeur de la Publication : Denis RAULT.  
Maquette : Oléa - St Quentin/Homme.  
Tirage : 1 000 exemplaires.  
Distribution assurée par les élus.